



La démarche brestoise Entretien avec Alain Jouis

décembre 2002

Les cahiers du DSU

Alain Jouis est adjoint chargé de l'enfance, de l'enseignement et du temps libre de l'enfant à la ville de Brest (qui est membre du réseau français des villes éducatrices). Il revient sur la démarche éducative entreprise par la ville et ses partenaires depuis plusieurs années, démarche très ancrée dans le local (des projets éducatifs sont travaillés au niveau des quartiers), afin de favoriser une plus grande cohérence éducative et de permettre à tous un accès à des activités sur le temps libre.

La ville de Brest a engagé une démarche de projet éducatif local depuis 1998 (circulaire CEL), s'appuyant sur un fort partenariat préexistant entre les acteurs de l'éducation (Éducation nationale, Jeunesse et sports, Caf, Conseil général, Communauté urbaine, équipements de quartier et associations), notamment dans le cadre du contrat de ville (voir le site : www.infini.fr/~cnt/education). Un état des lieux territorialisé (la ville a été découpée en sept territoires) a été réalisé et discuté sur chaque territoire afin de dégager des enjeux éducatifs. Basés sur une large concertation, des projets éducatifs de quartier sont en cours d'élaboration, et alimentent le projet éducatif local de la ville. Ont été définies au niveau de la ville des **valeurs éducatives communes** : solidarité, épanouissement, respect de soi et d'autrui, tolérance, socialisation, citoyenneté et connaissance de son environnement et des **compétences minimales** nécessaires à chaque enfant : lire, écrire, s'exprimer, écouter, communiquer, choisir et gérer ses frustrations, avoir des envies, des rêves au-delà de l'immédiat, se sentir bien dans un groupe et accepter la différence.

COHÉRENCE ÉDUCATIVE POUR TRANSMETTRE DES VALEURS ET DES COMPÉTENCES

« L'idée à Brest n'était pas tant d'augmenter l'offre éducative, qui était déjà importante, mais de la rendre cohérente, en définissant des stratégies adaptées à chaque territoire, c'est pourquoi nous avons choisi d'élaborer des projets éducatifs de quartier : à cette échelle les gens se connaissent plus facilement et le partenariat fonctionne mieux.

« La **cohérence éducative** est indispensable pour permettre l'acquisition des compétences nécessaires pour s'insérer dans le monde d'aujourd'hui (par exemple, outre celles déjà citées : celle d'être responsable, ou de savoir se valoriser face à un employeur). L'objectif, au-delà de la réussite scolaire, est la réussite sociale, **l'intégration sociale**. Or, on constatait des doublons au niveau des activités pro-

posées par l'école et les associations, ce qui ne favorise pas la complémentarité des activités et donc des compétences transmises. Les projets sur le temps libre doivent s'articuler avec les projets d'école. Si l'on se met d'accord sur un projet et des objectifs communs, on peut ensuite s'articuler et ne plus être tributaire des motivations des enseignants et opérateurs. Il est évident que les résultats de cette démarche éducative locale ne sont pas facilement mesurables, car ils sont avant tout d'ordre qualitatif : nous avons mis en place des activités scientifiques, techniques, des projets culturels que l'on ne peut pas évaluer avec les indicateurs de l'Éducation nationale (évaluations en mathématiques et français)... L'objectif de la plupart des activités que nous proposons est de recentrer le temps scolaire sur les acquisitions fondamentales afin que les autres temps apportent d'autres compétences.

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS : L'ENJEU DU TEMPS LIBRE

« Pour nous, le PEL concerne l'ensemble des enfants de moins de 16 ans de la commune ; il ne constitue pas le volet éducation du contrat de ville, celui-ci n'est qu'une composante du PEL. Cependant, le volet éducation du contrat de ville pose des questions importantes en matière de lutte contre les discriminations sociales, spatiales et scolaires. Il nous semble en effet que **le temps libre est facteur d'inégalités**, peut-être même plus que le temps scolaire : les enfants sont bien encadrés à l'école, certains établissements disposent de moyens supplémentaires (Zep et Rep), même s'ils ne sont pas toujours suffisants, et la ville intervient beaucoup sur le temps scolaire. Les inégalités ne trouvent pas leur source que dans l'école.

« Nous pensons qu'il faut s'attaquer au fait que des enfants passent leur temps libre devant la télévision ou sur le trottoir. Pour cela, il faut à la fois travailler avec les familles pour leur faire comprendre **l'enjeu que représente le temps libre dans l'éducation**, et adopter des mesures de discrimination positive en agissant sur **l'accès** aux activités culturelles, sportives... par des tarifications différenciées, allant parfois jusqu'à la gratuité, ou encore par un développement de l'offre d'activités qui est moindre sur certains territoires. Il faut aussi privilégier les actions sur les temps plus longs, à travers des séjours de plusieurs jours ou les petites vacances, car ils représentent des moments éducatifs importants où l'on apprend à vivre ensemble, où l'on se forme comme citoyen. » ■

Propos recueillis par Violaine PINEL